Compte-rendu de la 27e réunion du groupe ITIC-EPI-SIF

le 15 juin 2016 à l'INRIA-Paris de 10 à 13 heures

- La réunion a commencé par un échange de vue portant à la fois sur l'année scolaire et la rentrée à venir. Il fut notamment question des nouveaux programmes des cycles 2, 3 et 4, avec des éléments d'informatique, au collège en mathématiques et en technologie, et l'enseignement facultatif « Informatique et création numérique » mise en place en classes de premières ES et L et de première S. Dans le projet de programme du CSP concernant cet enseignement facultatif (1), le constat est fait d'un déséquilibre en faveur des méthodes au détriment des contenus scientifiques. Le rapport d'Inspections générales sur les métiers du numérique confirme l'obstination du ministère, qui dure depuis des décennies, à ne pas créer un Capes et une agrégation d'informatique (2,3). Une option informatique au Capes de mathématiques entrera en vigueur à la session 2017 (4).
- La décision a été prise de s'adresser aux candidats à l'élection présidentielle de 2017. La demande de la création d'un Capes et d'une agrégation d'informatique sera centrale. L'enjeu est d'avoir des professeurs formés pour enseigner cette discipline scientifique. L'informatique, omniprésente dans la société doit être une composante de la culture générale de notre époque. L'adresse faite comportera également la demande de certifications attestant d'une qualification en informatique pour les professeurs des écoles et les professeurs du secondaire des autres disciplines.
- La campagne présidentielle sera par ailleurs l'occasion d'initiatives diversifiées en faveur de l'enseignement de l'informatique.
- Des informations ont été données sur Class'Code dont le lancement se fera à la prochaine rentrée (5).
- Le travail engagé sur la page Wikipédia « Enseignement de l'informatique en France » se poursuit. La décision a été prise de distinguer deux pages : l'histoire de l'informatique dans l'enseignement en France et l'enseignement actuel de l'informatique. En précisant d'entrée de jeu ce que nous entendons par un tel enseignement à ne pas confondre avec l'utilisation des outils numériques. La page actuellement en ligne (6).
- Carina Chatain, responsable chargée des orientations stratégiques d'éducation au numérique à la « Commission nationale de l'informatique et des libertés » (CNIL) est venue présenter le concours Educnum dont ce sera la 3ème édition en 2017. La SIF, membre du collectif Educnum qui organise ce concours réservé aux 18-25 ans, procédera à une campagne d'information pour favoriser les candidatures d'étudiants en informatique.

Jean-Pierre Archambault, président de l'EPI Philippe Marquet, vice-président de la SIF (1) Projet de programme du CSP « Informatique et création numérique » en première et terminale : une proposition a minima »

http://epi.asso.fr/revue/articles/a1604a.htm

(2) Les métiers du numérique : un rapport d'Inspections générales

http://www.epi.asso.fr/revue/articles/a1605a.htm

(3) « A propos de la création d'un Capes de japonais »

http://epi.asso.fr/revue/articles/a1606a.htm

- (4) http://www.societe-informatique-de-france.fr/option-info-capes-maths/
- (5) http://www.societe-informatique-de-france.fr/enseignement/projet-classcode/http://classcode.fr/
- (6) https://fr.wikipedia.org/wiki/Enseignement de I%27informatique en France